LETTRE DU SIEUR LE PAUTE à l'Auteur du Mercure.

QU'il me soit permis, Monsieur, de vous demander place dans votre Mercure prochain pour une réponse à deux Lettres, l'une du sieur Caron fils, l'autre du sieur Leplat, qui se trouvent dans le Mercure de Décembre : je vous prie aussi d'y joindre la copie de trois certificats qui sont relatifs à ma réponse, & qui servent à détruire l'accusation d'infidélité dont je suis taxé par la Lettre du sieur Caron.

On ne peut guéres pousser la jalousie de talens contre quelqu'un plus loin que le sieur Caron le fait contre moi : il répand dans le public que la montre & la pendule que j'ai eu l'honneur de présenter au Roi le 23 Mai, ne sont que le fruit d'une confidence qu'il m'a faite le 23 Juillet dernier.

Or les certificats que je désire mettre sous les yeux du public, & plusieurs autres qui n'en sont que la répétition, démontrent sans réplique que plus de six mois avant le 23 Juillet j'étois en possession de mon échappement, que je n'ai pû donner plutôt à cause des ouvrages après lesquels je travaillois pour les Cours de Naples, d'Espagne, de Parme, pour lesquelles j'étois extrêmement pressé.

Le R. P. Plesse, M. le Chevalier de la Morliere, M. Lejeuneux, dont les lumieres sont si connues sur toutes sortes de méchanismes, étoient si fort persuadés de l'existence & de la bonté de mon échappement, que désirant avoir des montres de cette nouvelle construction, ils ont eu la complaisance

Digitized by Google

d'attendre que je fusse débarrassé de ces ouvrages presſans.

Il eſt donc certain que je ſuis le ſeul & véritable inventeur de l'échappement que j'ai eu l'honneur de préſenter à la Cour le 23 Mai dernier, indépendamment de la confidence du ſieur Caron, qui d'ailleurs eſt abſolument fauſſe, & qui n'a de réalité que dans ſon imagination.

A l'égard du ſieur Leplat, il avance contre la vérité que je ſuis allé chez lui, accompagné du Précepteur des jeunes M. M. d'Ardore, pour voir ſon remontoir à vent; il ne prouve point d'ailleurs que je me ſois jamais donné pour l'inventeur de cette machine, dont je vais prouver que je me ſers plus heureuſement que lui.

En effet, quoique je n'aye jamais vû la machine du ſieur Leplat, & que les premieres idées qui m'ont engagé à cette recherche me ſoient venues d'un entretien que j'ai eu avec Mgr. l'Archevêque de Sens ſur les différens moyens propres à remonter les pendules, je puis avancer d'après ce que m'en apprend le ſieur Leplat lui-même par le dernier Mercure, que ſa machine toute ingénieuſe qu'elle eſt, doit dégoûter d'en faire uſage; puiſqu'il convient qu'il faut s'interdire une cheminée qui doit toute entiere être ſacrifiée à ſa machine, qui cauſe d'ailleurs, à ce que j'ai appris, un embarras qui doit déplaire à tout le monde: au lieu que de la maniere dont j'ai imaginé de m'en ſervir, non ſeulement la cheminée où aboutit le tuyau qui donne paſſage à l'air, eſt entiérement libre, mais qu'il ne paroît quoique ce ſoit de ma colonne d'air, qui n'occupe qu'environ un demi-pouce d'épaiſſeur, & qui ſe trouve cachée ſous le moindre lambris.

Le ſieur Leplat, ſuivant ſa propre deſcription;

Digitized by Google

donne huit pouces de diamétre à ſon moulinet, dont il incline les aîles comme celles d'un moulin à vent. On ſent dès là qu'il faut que le plan de ce moulinet ſoit directement oppoſé à un courant d'air d'un égal diamétre. De là qui n'apperçoit à combien d'inconvéniens cette machine eſt ſujette ?

1°. Elle laiſſe une entrée libre aux brouillards & à toute ſorte d'humidité, ce qui ne manque pas de rouiller les pivots & gâter des parties eſſentielles à cette machine.

2°. Les pouſſieres, les pailles & autres ordures que l'air entraîne toujours avec lui, venant à chaque inſtant s'attacher à toutes les parties de la machine, y cauſeront un limon qui la fera néceſſairement arrêter. Il faudra donc s'apprêter à la nettoyer, & peut-être ſera t'il néceſſaire de recommencer cette rebutante opération pluſieurs fois par an.

Quant à ma maniere, quoique je donne autant de diamétre à mon moulinet, il ne ſe trouve avoir aucune communication dangereuſe pour le reſte de mon remontoir, qui n'occupe, comme je l'ai déja dit, que 15 lignes d'épaiſſeur, & qui peut aller très long-tems ſans être obligé de le nettoyer, & qui produit des effets infaillibles. Voilà ce que j'aurois pû dire, quoique je n'en aye rien fait juſqu'au moment où le ſieur Leplat m'a obligé de me juſtifier. Que le public juge maintenant de la préférence que doit avoir l'invention du ſieur Leplat, ou l'état de perfection où je l'ai portée ſans l'avoir vûe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Paute.

Digitized by Google